



HISTOIRE
ET MÉMOIRE

MAIRIE DE PARIS

la ligue de
l'enseignement
Fédération de Paris

cidem.org



Civisme et Démocratie - CIDEM, 167 boulevard de La Villette 75010 Paris
Tél. : 01 53 38 85 00 - www.cidem.org

Les Compagnons de la Libération

S'engager, résister pour la liberté



HISTOIRE
ET MÉMOIRE

Repères
pour éduquer
juniors

EDITION SPÉCIALE PARIS

cidem.org

EDITO



Pendant toute la Seconde Guerre mondiale, des personnes ont œuvré avec courage pour libérer la France du joug nazi. Parmi elles, certains individus, certaines unités militaires et certaines villes – dont Paris – ont été honorés par le titre de Compagnon de la Libération.

Ce sont des hommes et des femmes aux origines, aux convictions, aux parcours divers qui unirent leurs forces dans ce combat au service inconditionnel de la liberté, contre le nazisme et la collaboration.

Au nom de ce combat, ils ont souvent fait de grands sacrifices et le choix héroïque d'une vie de clandestinité et de danger, agissant dans la peur constante de l'arrestation, de la séparation, de la mort – la leur, celle de leurs proches et de leurs camarades.

Les valeurs qu'ils ont défendues – de liberté, de dignité, d'amour de leur pays –, qui sont aussi les valeurs de Paris, doivent continuer de nous guider aujourd'hui.

C'est notre devoir de prolonger l'engagement des Compagnons de la Libération : d'abord en se rappelant d'eux et en honorant leur mémoire ; ensuite en refusant comme eux le totalitarisme et la barbarie ; enfin en relevant les défis d'aujourd'hui dans le souvenir des luttes passées.

Anne Hidalgo,
Maire de Paris.

Arrestation d'Henri Fertet par les Allemands



Adil : Je suis désolé Madame, j'ai oublié.

En cette fin de semaine, Adil a une nouvelle fois oublié de nourrir le cochon d'Inde de la classe.

La professeure : Tu t'y étais pourtant engagé Adil. Nous allons justement aborder aujourd'hui cette notion d'engagement, de droits et d'intérêts collectifs. Un engagement qui peut prendre de nombreuses formes. Du plus simple, comme le tien Adil, à celui qu'ont pris des hommes et femmes durant une période sombre de notre histoire, la Seconde Guerre mondiale. Quelqu'un peut-il en rappeler les dates ?

Victor : Facile, 1939 – 1945 !

La professeure : Très bien Victor. Vous vous rappelez donc qu'en juin 1940 la France est vaincue par les Nazis. Ils occupent alors une moitié de notre territoire, au nord. C'est la zone occupée. Tandis que le sud reste libre. C'est donc la zone libre.

Emma : Mais certains n'acceptent pas l'occupation des Nazis !

La professeure : C'est vrai Emma. De nombreuses personnes vont s'engager et entrer en résistance. Savez-vous par exemple que ce que l'on considère comme le premier acte de résistance publique se tient à Paris, dès le 11 novembre 1940 ? En pleine ville occupée, des lycéens et des étudiants ont ainsi le courage de manifester, certains portant deux cannes à pêche, appelées gaules (deux gaules donc) en hommage au général du même nom. Plus de 120 personnes seront arrêtées.

Victor : Et ensuite ?

La professeure : La Résistance va peu à peu s'organiser. Avec à sa tête le général de Gaulle, chef des Français libres. Et c'est pour rendre hommage à ceux qu'il a appelés à résister que le général de Gaulle crée le 16 novembre 1940 l'ordre de la Libération. Cet Ordre est en effet destiné à récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se sont engagées pour libérer la France et son Empire de l'occupation allemande. On les appelle les Compagnons de la Libération.



Lazare Pytkowicz, agent de liaison à Lyon



Lazare Pytkowicz en 1939

La professeure : Je vais maintenant vous raconter l'histoire de Lazare Pytkowicz, un de ces Compagnons de la Libération. D'origine juive, il vit à Paris avec sa famille. Il n'a que 12 ans lorsque l'armistice est signé, le 22 juin 1940. Mais l'armistice, c'est quoi ? De nombreuses mains se lèvent. La professeure donne la parole à Emma.

Emma : C'est un accord signé pour mettre fin à la guerre.

La professeure : Oui Emma. Une convention plus exactement. Signé par le Maréchal Pétain, l'armistice établit les conditions de l'occupation de la France par l'Allemagne. Comme il n'est pas d'accord, et bien qu'il soit encore très jeune, Lazare s'engage immédiatement. Il commence par distribuer des journaux anti-nazis et des tracts, comme celui appelant à la manifestation des étudiants du 11 novembre 1940.

Adil : L'engagement n'est donc pas une question d'âge ?

La professeure : Non, ni de sexe, ni de nationalité. Mais Lazare est arrêté avec ses parents, comme de nombreux Juifs, lors de la grande rafle des 16 et 17 juillet 1942, et enfermé au Vélodrome d'Hiver. Il parvient cependant à s'évader et à passer en zone sud, c'est-à-dire la zone libre. Il aurait pu y rester caché, mais Lazare refuse. Il veut se battre contre les Nazis ! Alors qu'il n'a pas encore 15 ans, il devient agent de liaison au sein de la Résistance lyonnaise, transportant des documents, de l'argent et parfois des armes. Arrêté par la Gestapo, la police politique allemande, il réussit à les convaincre de l'accompagner à un faux rendez-vous... et échappe à leur surveillance !

Il retourne ensuite à Paris comme agent de liaison d'un autre mouvement de résistance. Arrêté cette fois par la Milice française, il parvient là encore à s'échapper alors qu'il va être déporté.

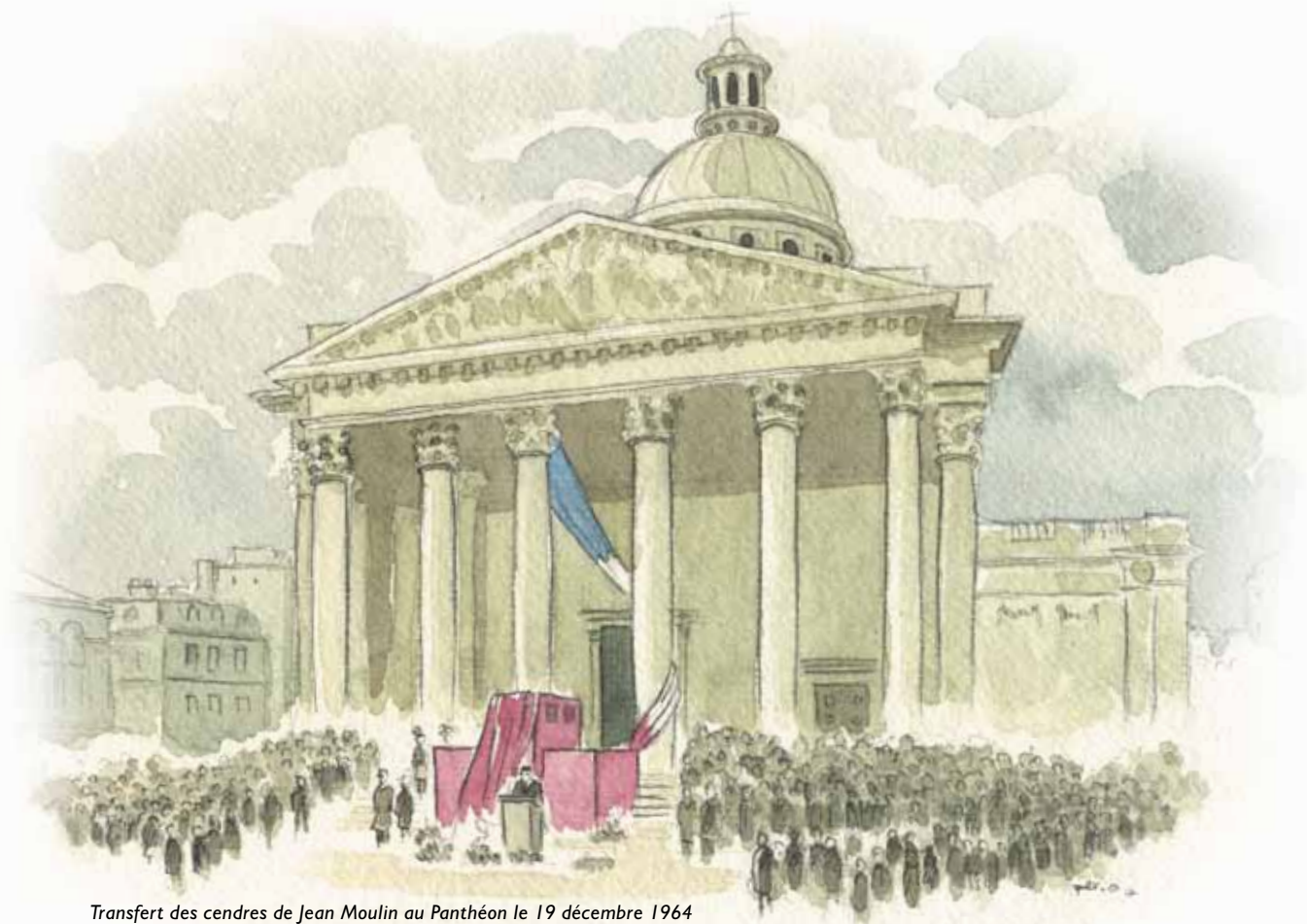
Victor : Incroyable !

LE SAVAIS-TU ?

Le 18 juin 1940, le général de Gaulle lance un appel aux Français :

« Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres ».



Transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon le 19 décembre 1964

La professeure : Est-ce que quelqu'un pourrait me citer le nom d'un grand résistant très connu ?

Adil : Jean Moulin ?

La professeure : Bien Adil. Jean Moulin est effectivement une grande figure de la Résistance et un Compagnon de la Libération. Plus jeune préfet de France, Jean Moulin est donc représentant de l'État à Chartres lorsque la guerre éclate.

Le 17 juin 1940, les Allemands lui demandent de signer un texte dénonçant les méfaits, imaginaires, qu'auraient commis des tirailleurs sénégalais. Jean Moulin refuse. Arrêté, maltraité, il tente de mettre fin à ses jours plutôt que d'être contraint à signer. Sauvé de justesse, il entre en résistance.

Fin 1941, Jean Moulin part pour Londres où il est reçu par le général de Gaulle qui lui demande d'être son porte-parole et d'unir les différents mouvements de résistance. Il doit également créer une armée secrète. Parachuté en France, il commence à mener à bien sa mission sous le pseudonyme de Rex.



Jean Moulin et le major Von Gültlingen en 1940

Emma : Il est toujours préfet ?

La professeure : Non. En guise de couverture, pour mieux dissimuler ses activités donc, il ouvre une galerie d'art à Nice. En 1943, il se rend de nouveau à Londres où il est décoré par le général de Gaulle de la croix de la Libération. Le voici Compagnon. Grâce à ses efforts, un Conseil National de la Résistance, le CNR, est créé en mai 1943. Il réunit les responsables de mouvements de résistance des deux zones, la zone libre et la zone occupée, mais aussi des responsables politiques et syndicaux. Ce Conseil reconnaît le général de Gaulle comme le seul chef politique de la France combattante. Jean Moulin, lui, n'a plus que quelques semaines à vivre.

Adil : Quelle horreur !

La professeure : Son engagement lui coûtera la vie. Le 27 mai, le tout nouveau Conseil National de la Résistance se réunit à Paris. Mais le 21 juin 1943, Jean Moulin est arrêté à Caluire, alors qu'une réunion des chefs des mouvements de résistance de la zone sud doit se tenir. Jean Moulin est torturé. Le 8 juillet 1943, il meurt au cours de sa déportation en Allemagne. Ses cendres seront conduites au Panthéon le 19 décembre 1964.

Le 14 juillet 1941, à Brazzaville au Congo, le général de Gaulle remet la croix de la Libération à Dominique Kosseyo en présence de Félix Eboué (2^e en partant de la gauche)



Victor : Le fait de s'engager dans la Résistance entraînait-il toujours la mort ?

La professeure : C'était un engagement fort et très dangereux bien sûr, mais l'histoire de Lazare Pytkowicz et celle de Dominique Kosseyo prouvent que la fin pouvait être heureuse. Dominique Kosseyo, dont je vais vous parler maintenant, naît en Centrafrique, un pays d'Afrique centrale, qui était alors une colonie française. Vous vous rappelez sans doute qu'une colonie est un territoire occupé et administré par une nation, mais en dehors de ses frontières. Dans ce cas, la France. Fils de cultivateur, Dominique Kosseyo rêve d'aventure. Âgé d'une vingtaine d'années, il devient donc soldat. Alors que la France entre en guerre, puis que l'armistice est signé, Dominique Kosseyo est affecté au Bataillon de Marche n° 1. Il fait désormais partie de ces tirailleurs sénégalais qui se battent pour libérer la France.



Dominique Kosseyo

Adil : Et c'est quoi un tirailleur sénégalais ?

La professeure : C'était une unité de militaires constituée au sein de l'Empire colonial français. En fait, il n'y avait pas que des tirailleurs originaires du Sénégal, mais le tout premier régiment ayant été formé dans ce pays, on a continué à les appeler tirailleurs sénégalais. Dominique Kosseyo prend ainsi part à la campagne du Gabon en octobre 1940.

Emma : Il ne s'est pas battu en France alors...

La professeure : Non, en Afrique, mais pour la France libre, c'est-à-dire pour tous ceux qui continuent de lutter contre l'Allemagne. Sur ce continent, certains pays s'étaient ralliés à la France libre du général de Gaulle. Mais d'autres, comme le Gabon donc, étaient toujours sous l'autorité d'un gouverneur fidèle au gouvernement de Vichy, signataire de l'armistice et dirigé par le Maréchal Pétain. Cette campagne du Gabon est victorieuse, mais Dominique Kosseyo est blessé par balle. Le 14 juillet 1941, il reçoit la croix de la Libération des mains du général de Gaulle lui-même. Il sera à nouveau blessé en septembre 1943. À la fin de la guerre, après avoir été militaire durant plus de 7 ans, il retrouve son village et devient cultivateur.



L'évasion de Bertie Albrecht

LE SAVAIS-TU ?

Durant la Seconde Guerre mondiale, de nombreux **réseaux d'évasion** s'organisent pour faire passer la ligne de démarcation et les frontières à tous ceux qui en ont besoin : les personnes persécutées comme les Juifs, les prisonniers évadés, les résistants, les alliés et les nombreux aviateurs abattus en zone occupée, etc. Les personnes engagées dans ces actions d'évasion s'appellent des passeurs.

Emma : Il n'y a que des hommes parmi les Compagnons de la Libération ?

La professeure : Non, il y a 6 femmes : Bertie Albrecht, Laure Diebold, Marie Hackin, Marcelle Henry, Simone Michel-Lévy et Émilienne Moreau-Evrard.

Emma : Seulement !

Adil : Peut-être qu'elles étaient peu nombreuses à faire partie de la Résistance ?

La professeure : Non, les femmes représentaient 15 à 20 % des membres de la Résistance intérieure. Mais rappelez-vous qu'à l'époque la condition des femmes n'était pas la même. Elles n'avaient même pas le droit de vote. Et pour recevoir la croix de la Libération et ainsi devenir Compagnon, il fallait qu'un chef de la Résistance le propose. Très peu l'ont fait.

Emma : Ce n'est pas juste !

La professeure : Non c'est vrai, car bien des femmes se sont engagées et ont accompli de grandes choses. À l'exemple de Bertie Albrecht. En juin 1940, lorsque l'armistice est signé, elle travaille dans une usine à Vierzonn. Une ville coupée en deux par la ligne de démarcation : le sud est en zone libre, le nord en zone occupée par les Allemands. Bertie Albrecht en profite pour organiser de faux enterrements.

Victor : Mais pourquoi ?

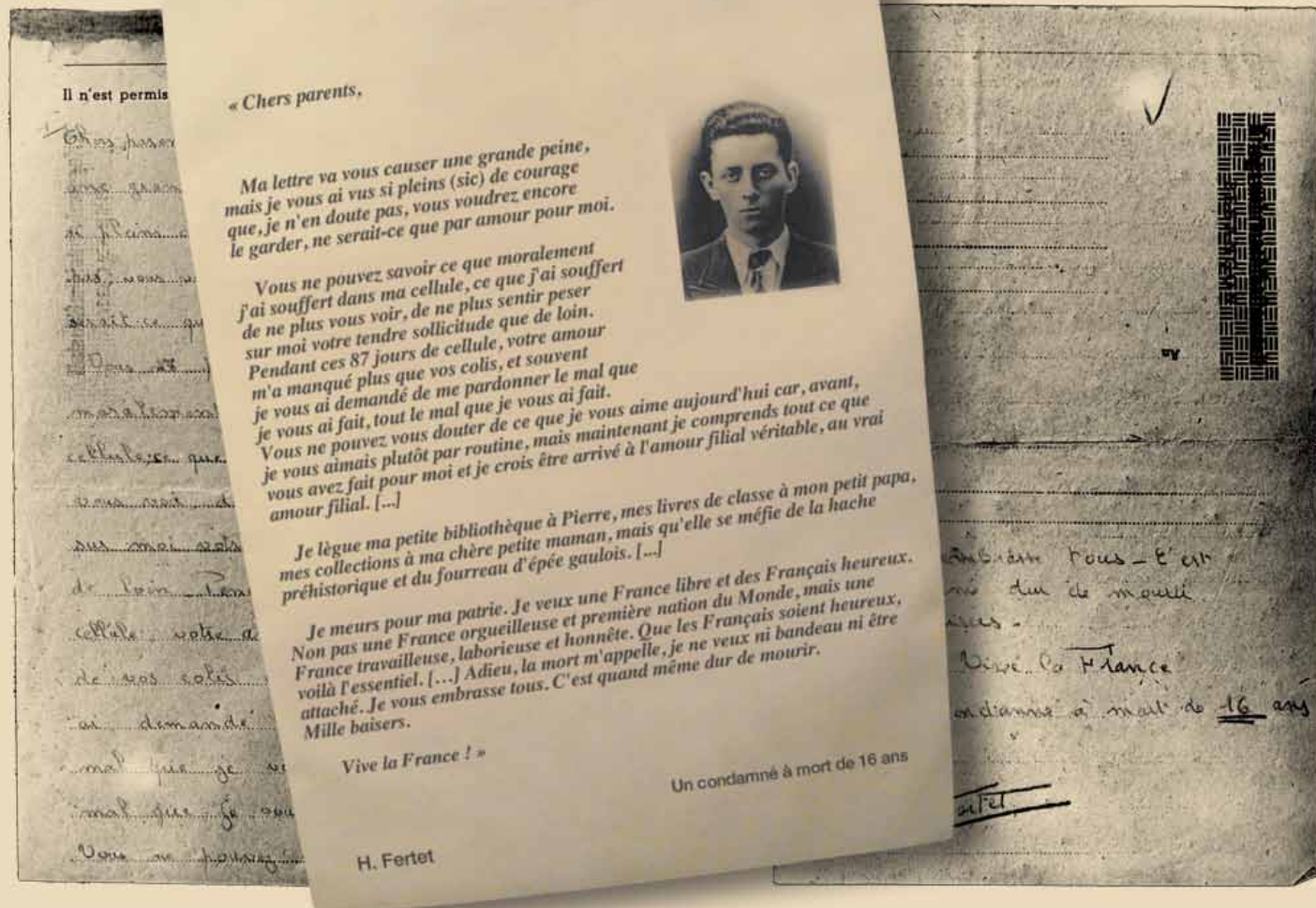
La professeure : Parce que le cimetière est en zone libre...

Victor : J'ai compris !

La professeure : Hé oui. À l'aller, depuis la zone nord, ils sont nombreux à suivre le cortège. Au retour, beaucoup moins, certains étant restés cachés en zone libre ! Mais l'engagement de Bertie Albrecht ne s'arrête pas là. Elle s'investit notamment dans un mouvement de résistance appelé Combat. Arrêtée puis libérée par un commando de ce mouvement, elle reprend ses activités clandestines. Mais elle est à nouveau arrêtée quelques mois plus tard. Cette fois, elle y laissera la vie.



Bertie Albrecht



La professeure : Maintenant, c'est de l'engagement d'un jeune lycéen dont nous allons parler. Ce fils d'instituteurs, élève passionné d'histoire et d'archéologie, s'appelle Henri Fertet. Il étudie alors au lycée Victor Hugo de Besançon.

À 16 ans, pendant les vacances d'été 1942, le jeune Henri intègre un groupe de résistance. Sous le nom de code d'Émile-702, il participe comme chef d'équipe à trois opérations. Tout d'abord à l'attaque du poste de garde du Fort de Montfaucon, le 16 avril 1943, afin de s'emparer d'explosifs. Puis le 7 mai suivant, à la destruction d'un pylône à haute-tension à Châteaufarine, près de Besançon. Enfin le 12 juin 1943, il prend part à l'attaque d'un commissaire des douanes allemand, dans le but de s'emparer de son arme, de son uniforme et des papiers qu'il transporte. Henri Fertet tire alors sur le commissaire, le blessant mortellement. Mais l'arrivée d'une moto les empêche, son équipe et lui, de s'emparer des documents. Comme vous vous en doutez, le groupe est alors activement recherché. L'ensemble de la classe est suspendu aux lèvres de la professeure.

Adil : Et alors ?

La professeure : Malheureusement, les membres du groupe sont peu à peu retrouvés. Vient le tour d'Henri Fertet. Il est arrêté par les Allemands le 3 juillet 1943, à 3 heures du matin, chez ses parents, et conduit en prison. Bien qu'il soit le plus jeune des prisonniers, puisqu'il n'a toujours que 16 ans, cela n'empêche pas les Allemands de le condamner à mort le 18 septembre. Henri Fertet est exécuté le 26 septembre 1943 avec 15 de ses camarades, après 87 jours de détention et de torture. Juste avant son exécution, il a le temps de laisser une lettre très émouvante à sa famille, où il témoigne de son amour pour eux, mais aussi de la force de son engagement pour la France. Il sera fait Compagnon de la Libération en juillet 1945.

Emma : Et il l'avait bien mérité !

La professeure : Tout comme l'ensemble des Compagnons.



En juin 1940, les habitants de l'Île de Sein écoutent l'Appel du général de Gaulle à la radio.

La professeure : Il n'y a pas que des hommes et des femmes Compagnons de la Libération. Mais alors qui ou plutôt quoi d'autre ?

Emma : Je m'en souviens. Des villes.

La professeure : Des collectivités plus exactement. Et c'est ainsi que 5 communes ont reçu la croix de la Libération. Parmi lesquelles une que vous connaissez forcément puisqu'il s'agit de notre capitale.

Victor : Paris ! s'exclame le jeune garçon sans laisser à quiconque le temps de répondre.

La professeure : S'y ajoutent Nantes, Grenoble, l'Île de Sein et Vassieux-en-Vercors, chacune s'étant distinguée par la force de son engagement.

Bien des années après la guerre, ces 5 communes ont décidé de se lier par un pacte d'amitié, destiné à la fois à assurer la continuité de l'ordre de la Libération et à créer des liens particuliers entre elles. Elles ont même adopté un serment, celui « de conserver le souvenir et l'héritage de ceux qui se sont battus pour que triomphent les valeurs de la Résistance, qui sont aussi celles de la République. »

LE SAVAIS-TU ?

La petite Île de Sein en Bretagne compte 1 400 habitants au début de la guerre, avant qu'une grande partie des hommes ne soient mobilisés. Mais lorsque ceux qui sont demeurés sur l'île, écartés de la mobilisation à cause de leur âge ou de leur charge familiale, entendent l'appel du général de Gaulle, ils décident de le rejoindre en Angleterre. Ils sont ainsi 124 à quitter l'île, soit plus de 80 % d'entre eux, le plus âgé ayant 54 ans, le plus jeune 14 !



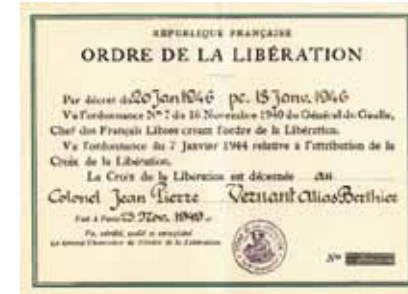
Cérémonie de remise de la croix de la Libération à la Ville de Paris, le 2 avril 1945

Emma : Ce serment est aussi une forme d'engagement.

La professeure : C'est tout à fait ça Emma, bravo ! C'est le 2 avril 1945 que Paris a reçu la croix de la Libération des mains du général de Gaulle. Un peu partout dans la capitale, de nombreux monuments, statues et plaques commémoratives, que je vous encourage à découvrir, témoignent encore aujourd'hui de la guerre et de la résistance des Parisiens. Et il y a de nombreux lieux de mémoire à visiter, comme le musée Jean Moulin, le Panthéon ou encore le Mont Valérien.



Remise du collier de grand maître au général de Gaulle



La professeure : Qu'ont en commun d'après vous tous les hommes et femmes Compagnons de la Libération ?

Victor : L'engagement.

La professeure : Oui bien évidemment, mais pas seulement. Car il s'agit d'un engagement volontaire et précoce. Les Compagnons de la Libération se sont en effet engagés très rapidement après le début de la guerre pour libérer la France.

Adil : Ils se ressemblent tous un peu alors ?

La professeure : Au contraire, les Compagnons de la Libération sont tous extrêmement différents. On trouve des étudiants, des militaires, des ouvriers, des médecins ou des tirailleurs africains par exemple. D'opinions politiques et religieuses diverses, les Compagnons de la Libération représentent également un grand nombre de nationalités.

25 précisément, de sa majesté Mohammed V, roi du Maroc, au général américain Eisenhower en passant par le Premier ministre du Royaume-Uni Winston Churchill. Sachez que parmi tous ces Compagnons, un tiers d'entre eux n'a pas survécu à la guerre. Et vous rappelez-vous qui est le créateur de l'ordre de la Libération ?

Victor : Le général de Gaulle.

La professeure : Bien Victor ! Charles de Gaulle est né à Lille le 22 novembre 1890. Il rejette en 1940 l'armistice demandé par Pétain à l'Allemagne. Depuis Londres, il appelle les Français à la résistance et devient le chef de la France libre. Puis il crée l'ordre de la Libération, le 16 novembre de la même année à Brazzaville, au Congo. Charles de Gaulle en reste encore le seul grand maître puisqu'à sa mort, en 1970, le Conseil de l'ordre de la Libération a décidé qu'il n'aurait pas de successeur.

LE SAVAIS-TU ?

Le Conseil de l'ordre de la Libération est composé des maires en exercice des 5 communes Compagnon, des individus élevés au rang de Compagnons, d'un délégué national et d'un chancelier d'honneur. Ce Conseil a pour mission de conserver la mémoire de l'ordre de la Libération, de gérer le musée de l'Ordre, d'organiser des cérémonies commémoratives ou encore de participer à l'aide apportée aux Compagnons, aux médaillés de la Résistance et à leurs familles.



Remise de la croix de la Libération à Lazare Pytkowicz



Emma : Il y a combien de Compagnons de la Libération ?

La professeure : L'ordre de la Libération compte 1 038 hommes et femmes, auxquels s'ajoutent les 5 communes françaises dont nous avons parlé et 18 unités militaires de l'armée de terre, de l'armée de l'air et de la marine des Forces françaises libres.

Adil : Ce nombre peut-il encore changer ?

La professeure : Non, il est définitif. 1 061 croix de la Libération ont ainsi été décernées. 1 059 entre le début de la création de l'Ordre et la date de fin d'attribution de ces insignes, en janvier 1946. Et deux autres lorsque l'ordre de la Libération a été exceptionnellement rouvert par le général de Gaulle, en 1958 pour Winston Churchill et en 1960 pour le roi d'Angleterre George VI.

Emma : Quel honneur de recevoir cette croix !

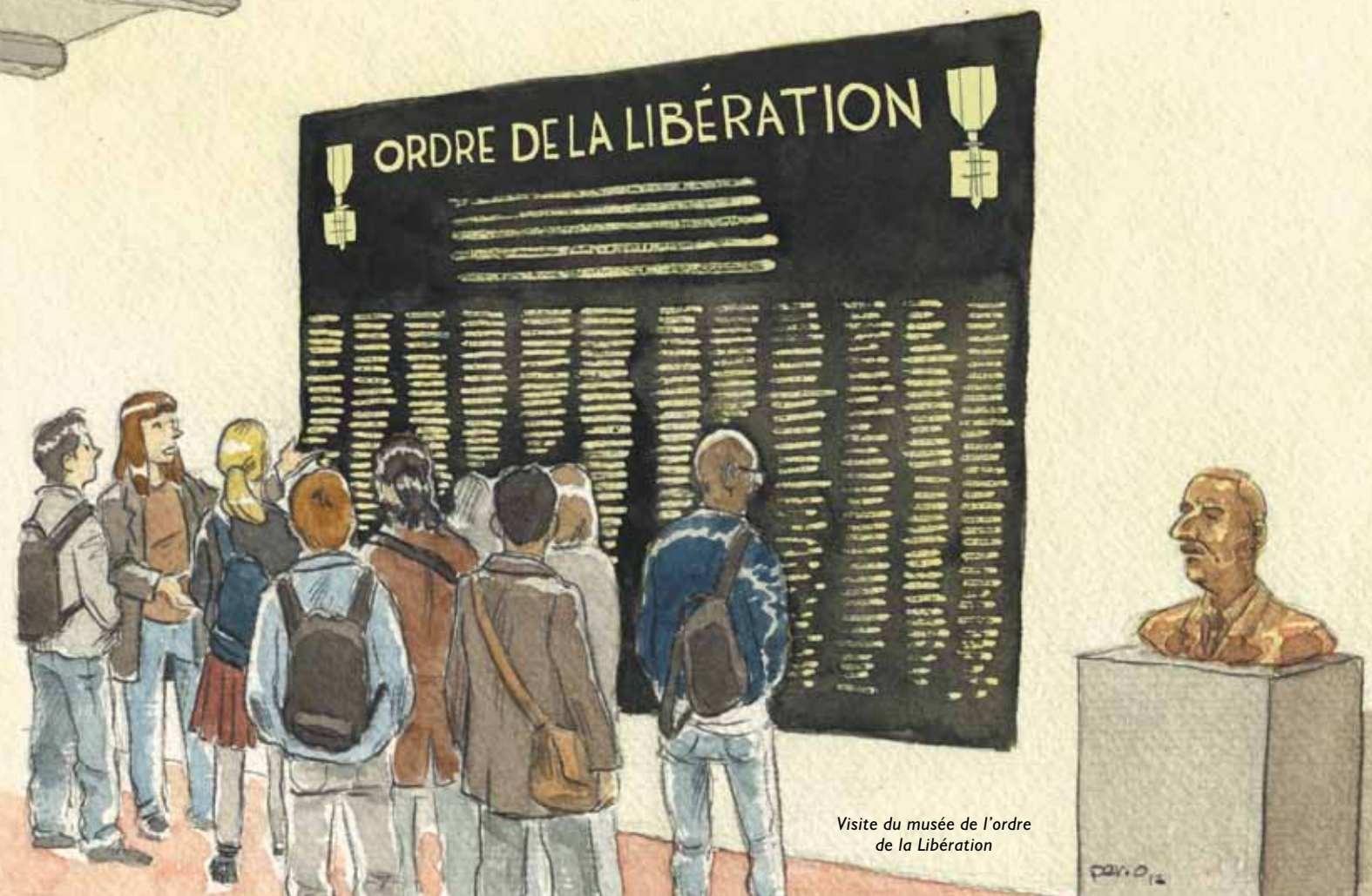
La professeure : Oui, et beaucoup ne s'y attendaient pas. Comme le jeune Lazare Pytkowicz qui, alors qu'il a repris ses études, est un jour de novembre 1945 convoqué dans le bureau du proviseur. Vous imaginez son inquiétude : qu'avait-il bien pu faire ? Mais lorsqu'il pousse la porte, c'est un général en uniforme qui l'accueille en prononçant ces paroles « Nous vous reconnaissons comme notre Compagnon pour la Libération de la France dans l'honneur et par la victoire ». Avant de lui accrocher la croix de la Libération sur la poitrine. Et savez-vous ce qui fit Lazare Pytkowicz ?

Victor : Il s'en vanta auprès de tout le monde ?

La professeure : En fait, il s'empressa de cacher la médaille dans sa poche avant de retourner en classe, de peur que ses copains ne se moquent de lui !

LE SAVAIS-TU ?

La croix de la Libération prend la forme d'un écu de bronze poli rectangulaire, portant un glaive dépassant en haut et en bas, surchargé d'une croix de Lorraine noire. Au revers de l'écu est inscrite la devise « patriam servando – victoriam tulit » (« En servant la Patrie, il a remporté la Victoire »). La croix est suspendue à un ruban dont le noir exprime le deuil de la France opprimée par les envahisseurs et le vert l'espérance de la Patrie.



Visite du musée de l'ordre
de la Libération

La professeure : Les Compagnons de la Libération se sont donc engagés de façon exemplaire pour défendre et libérer la France. Grâce à eux, et à bien d'autres, nous avons la chance d'avoir des droits, qui sont les mêmes pour tous. Comme le droit à l'éducation ou encore celui d'être protégé par exemple. Mais nous avons aussi des devoirs. Comme celui de respecter les lois, de respecter les autres et d'agir pour défendre la société si celle-ci est menacée.

Adil : Mais aujourd'hui la France n'est plus en guerre contre les Allemands. On n'a plus besoin de s'engager.

La professeure : Bien sûr que si Adil, il y aura toujours mille et une façons de s'engager pour défendre les valeurs de la République. Rappelle-moi quelles sont ces valeurs ?

Adil : Liberté, égalité.... Il hésite.

Emma : Fraternité.

La professeure : C'est ça. Et on peut s'engager, prendre des responsabilités pour défendre ces valeurs de bien des façons. En luttant contre les discriminations, en défendant les droits de l'Homme ou encore en s'engageant dans des actions en faveur de l'environnement. Ou plus simplement, au sein même de cette classe, en s'entraidant et en coopérant. Mais cet engagement est aussi moral.

La professeure, se tournant vers Adil : Il faut donc respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres, aussi simples soient-ils. Comme l'engagement que tu avais pris de nourrir le cochon d'Inde.

LE SAVAIS-TU ?

Des Compagnons dans les classes. Après la guerre, les Compagnons de la Libération ont continué à faire vivre la mémoire de la Résistance. À l'exemple de Louis Cortot et de Fred Moore, deux Compagnons de la Libération récemment décédés, qui se sont notamment engagés auprès des jeunes en intervenant régulièrement dans les écoles.

Adil : Je n'avais pas vu ça comme ça, mais j'ai compris. Cela ne m'arrivera plus, je m'y engage !

La professeure : Je te fais confiance Adil. Et j'ai une excellente nouvelle à vous annoncer. La semaine prochaine, nous irons visiter le musée de l'ordre de la Libération. Vous y découvrirez, entre autres, de nombreux objets et documents qui témoignent de l'engagement des Compagnons de la Libération et de son fondateur, le général de Gaulle.

Grandes dates de la Seconde Guerre mondiale

Septembre 1939 : invasion de la Pologne, début de la guerre

Mai/juin 1940 : attaque allemande et défaite de la France

18 juin 1940 : appel du général de Gaulle

22 juin 1940 : signature de l'armistice

11 novembre 1940 : manifestation étudiante, premier acte de résistance collective

22 juin 1941 : attaque allemande en URSS

07 décembre 1941 : attaque japonaise sur Pearl Harbor

16 et 17 juillet 1942 : rafle du Vel d'Hiv à Paris

08 novembre 1942 : débarquement des Britanniques et Américains en Afrique du Nord

02 février 1943 : la Wehrmacht capitule à Stalingrad

Mai 1943 : l'Afrique du Nord est libérée

06 juin 1944 : débarquement en Normandie

15 août 1944 : débarquement en Provence

25 août 1944 : libération de Paris

Février 1945 : conférence de Yalta

08 mai 1945 : capitulation allemande

06 et 09 août 1945 : bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki, au Japon

02 septembre 1945 : capitulation japonaise, fin de la Seconde Guerre mondiale

En savoir plus

LEXIQUE

Agent de liaison : homme ou femme qui se charge de transmettre des messages.

Alliés : ensemble des nations qui, durant la Première et la Seconde Guerre mondiale, s'unissent pour lutter contre l'Allemagne.

Convention : accord passé entre des personnes, des groupes, des pays, etc.

Croix de Lorraine : symbole de la France Libre et de la Résistance.

Déportation : action d'obliger une personne ou un groupe de personnes à quitter son territoire ou son pays pour un lieu déterminé.

Engagement : acte par lequel on s'engage, on convient de faire quelque chose.

Gestapo : police politique de l'Allemagne nazie.

Gouvernement de Vichy : régime politique français, dirigé par le maréchal Pétain, durant l'occupation allemande.

Milice française : corps de volontaires recrutés par le régime de Vichy pour soutenir les Allemands dans leur lutte contre la Résistance.

Préfet : haut fonctionnaire chargé de représenter l'État dans un département.

Résistance : ensemble des mouvements et actions menés durant la Seconde Guerre mondiale contre les occupants.

Tirailleur : soldat africain originaire des colonies françaises.

Vélodrome d'Hiver ou Vel d'Hiv : palais des sports où furent détenus entre le 16 et 17 juillet 1942 plus de 13 000 Juifs, victimes de la rafle du Vel d'Hiv.

Zone libre : après la signature de l'armistice du 22 juin 1940, partie du territoire français située au sud de la ligne de démarcation.

BIBLIOGRAPHIE

Pour les enfants

Vivre, d'Anise Postel-Vinay et Laure Adler, éditions Grasset.

Honoré d'Estienne d'Orves : pionnier de la Résistance, de Jean-François Vivier et Régis Parenteau-Denoël, éditions du Rocher. (BD)

Tom Morel, vivre libre ou mourir, de Jean-François Vivier et Pierre-Emmanuel Dequest, éditions du Rocher. (BD)

Femmes en résistance - Berty Albrecht, de Francis Laboutique, Régis Hautière, Emmanuelle Polack, Ullcer, tome 3, éditions Casterman. (BD)

Pour les adultes

Dictionnaire des Compagnons de la Libération, de Vladimir Trouplin, éditions Elytis.

Les Compagnons de l'aube. Archives inédites des Compagnons de la Libération, de Vladimir Trouplin et Guillaume Piketty, éditions Textuel.

Dans l'honneur et par la victoire. Les femmes Compagnon de la Libération, de Guy Krivopissko, Christine Levisse-Touzé, Vladimir Trouplin, éditions Tallandier.

Lettres de jeunes résistants, de Guy Krivopissko, éditions Mango.

Vivre au lieu d'exister : la vie exceptionnelle de Berty Albrecht, Compagnon de la Libération, de Mireille Albrecht, éditions du Rocher.

1940, un autre 11 novembre, de Maxime Tandonnet, éditions Tallandier.

FILMOGRAPHIE

Ils ont su dire non, les Compagnons de la Libération, de Jean-Charles Deniau.

Paris brûle-t-il ?, de René Clément.

L'armée des ombres, de Jean-Pierre Melville.

SUR LE WEB

www.ordredelaliberation.fr/
www.museesleclercmoulin.paris.fr/
www.museedelaresistanceenligne.org/
www.fondationresistance.org/pages/accueil/
www.cheminsdememoire.gouv.fr/
www.mont-valerien.fr/

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

L'ordre de la Libération expliqué aux CM2 :

http://www.ordredelaliberation.fr/uploads/tinymce/espace_pedagogique/Fiches_CM2.pdf

L'ordre de la Libération expliqué aux collégiens :

http://www.ordredelaliberation.fr/uploads/tinymce/espace_pedagogique/Fiches_College.pdf

Entre en résistance avec les Compagnons de la Libération :

http://www.ordredelaliberation.fr/uploads/tinymce/espace_pedagogique/livret_jeu.pdf

Comment parler de la Résistance aux enfants, de Éric Brossard, Guy Krivopissko, Annette Chalut, éditions Le baron perché.

- <http://museesleclercmoulin.paris.fr/fr/ressources-pedagogiques-exposition-que-pouvaient-ils-faire-resistance-au-national-socialisme-1939>

- <http://www.mont-valerien.fr/informations-pratiques-et-pedagogie/espace-enseignants/dossiers-thematiques/>

Cette publication n'est disponible que par correspondance.

Le **CIDEM** est une association qui a pour but de promouvoir le civisme et de revitaliser la démocratie. En tant que centre national de ressources pour l'éducation à la citoyenneté, le **CIDEM** développe une collection d'ouvrages pour donner des repères essentiels et l'envie d'en savoir plus. Collection "Repères pour éduquer Juniors".

Rédaction, Sylvie ALBOU-TABART - Dessinateur, Olivier "Pero" PERRET. Photographies : © musée de l'ordre de la Libération.

Coordination : Myriam BACHA, David BRÉE.

Édité par UNLIMIT-ED. Imprimé en France par Planète Graphique - Saint-Martin-du-Vivier.

Dépôt légal : Janvier 2018. ISBN 979-10-91470-15-5

© Tous droits réservés Civisme et Démocratie - CIDEM.

